



PAGE/PSDinfo

Développer les secteurs financier et privé



N° 099 LES ACTIVITES DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES SECTEURS FINANCIER ET PRIVE Janvier 2012

QUID SUR LE PSD

Le projet de Développement des secteurs Financier et Privé (PSD), d'une durée de quatre ans (2009-2014), a comme **objectif global la contribution à l'amélioration de la croissance économique** à travers (i) le renforcement et la modernisation du secteur financier et du cadre réglementaire des affaires, (ii) la prise des mesures visant à restructurer certaines entreprises publiques, ainsi que (iii) la poursuite et le renforcement des activités de réformes macroéconomiques et d'assainissement des finances publiques engagées par le Projet d'Appui à la Gestion Economique (PAGE).

PSD, un projet avec trois composantes sur 4 ans !

Le projet comprend trois composantes qui sont la modernisation du secteur financier, l'amélioration de la Gouvernance et de la performance des entreprises publiques et l'amélioration du cadre réglementaire applicable aux affaires.

Pour la composante relative à modernisation du secteur financier, les activités visent à améliorer la gouvernance et la transparence du système financier. Le projet appuiera et financera l'assistance technique et le renforcement des capacités visant principalement la supervision des banques commerciales, des établissements financiers non bancaires et la modernisation des systèmes de paiement, ainsi que les mécanismes de développement des institutions financières non bancaires, y compris le renforcement de l'Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances (ARCA).

Pour ce qui est la composante liée à l'amélioration de la Gouvernance et de la performance des entreprises publiques, le projet fournira des services de conseil technique pour préparer et mettre en œuvre des mesures aux fins de la privatisation de l'Office National des Télécommunications (ONATEL). Il préparera et mettra en œuvre des mesures pour mener à terme la privatisation de plusieurs stations de lavage et dépulpage dans la filière café et des mesures complémentaires pour renforcer cette filière. Il appuiera aussi des services de conseil technique pour préparer et mettre en œuvre des mesures visant à restructurer la filière sucre et élaborer une stratégie de privatisation de la filière thé. Il soutiendra également le renforcement des capacités notamment par le conseil technique, la formation, l'échange d'expériences et l'appui logistique du Service Chargé des Entreprises Publiques (SCEP).

Quant à la composante en rapport avec l'amélioration du cadre réglementaire applicable aux affaires, le projet vise à améliorer le cadre juridique et réglementaire des affaires, à promouvoir le développement du secteur privé et l'intégration régionale, à renforcer les capacités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme, du Bureau Burundais de Normalisation (BBN) afin de lui permettre de se conformer aux standards internationaux et régionaux. Des activités sont aussi prévues pour consolider les réformes économiques initiées par le Projet d'Appui à la Gestion Economique (PAGE), notamment l'appui au renforcement de la paie et gestion des carrières des fonctionnaires ainsi que la gestion des marchés publics.

Objectif global du PSD :
Contribuer à l'amélioration de la croissance économique

LES ACTIVITES DE LA PREMIERE COMPOSANTE

La première composante comprend trois sous-composantes à savoir le renforcement de la supervision des banques commerciales et des établissements financiers, la modernisation du système de paiement des banques commerciales, des établissements financiers et le renforcement et modernisation des établissements d'assurances.

Les activités prévues dans la première sous-composante

- Le financement des services d'un expert/conseiller résident à la Banque Centrale (BRB) ;
- La fourniture des équipements au service de la supervision bancaire
- L'assistance technique à la modernisation des bureaux de gestion du risque (credit bureaux),
- Le renforcement de capacité des bureaux de crédit,
- L'élaboration d'une étude sur le développement d'un marché financier au Burundi.

Les activités prévues dans la deuxième sous-composante

- Elaboration d'une étude visant à la mise en place d'un système de compensation électronique (ACH),
- Elaboration d'une étude visant à la mise en place de la monétique (consultant, ateliers et séminaires de formation)
- Elaboration d'une étude visant à la mise en place d'un système de paiement de gros montant en temps réel (RTGS),
- Elaboration d'une étude visant à la mise en place d'un cadre légal pour le système des paiements
- Elaboration d'une étude visant à analyser l'infrastructure télécom du système de paiements
- Appui à l'acquisition des équipements du système de paiement;
- Appui à l'informatisation de la BRB
- Organisation d'un voyage d'étude dans le cadre du système de paiement

Les activités prévues dans la troisième sous-composante

- Mise en place d'une agence de supervision des assurances (assistance technique; moyens de fonctionnement : ressources humaines, salaires, équipements ; loyer) ;
- Voyage d'études au CIMA (Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances) au Cameroun ;
- Mise en place d'un plan comptable des assurances (assistance technique, validation, publication, formation et vulgarisation) ;
- Renforcement des capacités des cadres de l'agence de régulation des assurances.

LES ACTIVITES DE LA DEUXIEME COMPOSANTE

Les activités dévolues à cette composante concernent la réforme des entreprises publiques pour les rendre plus compétitives au contexte économique actuel. Elles sont regroupées en cinq sous-composantes qui sont la privatisation de l'ONATEL, la privatisation du secteur Café, la restructuration du secteur sucre, la privatisation du secteur thé, le renforcement du SCEP.

Privatisation de l'ONATEL

La privatisation de l'ONATEL se fera à travers:

- L'élaboration de la stratégie de désengagement de l'Etat de l'ONATEL (recrutement d'une banque d'affaires, validation de la stratégie)
- L'audit financier et opérationnel de l'ONATEL,
- La communication et sensibilisation sur la stratégie de désengagement de l'Etat de cette entreprise,
- La vente effective du capital de l'ONATEL à des investisseurs privés ;
- L'élaboration et communication du plan social consécutif à la privatisation de l'entreprise ;
- Le renforcement de la régulation environnementale des télécommunications (recrutement consultant, validation de l'étude, communication et sensibilisation sur le système de réglementation des télécommunications),
- Le renforcement du comité technique de suivi de la privatisation de l'ONATEL.

Privatisation du secteur Café

Elle se fera à travers :

- L'élaboration projets d'appui aux nouvelles organisations issues de la réforme de la filière café,
- L'étude de protection environnementale des stations de lavage café,
- L'élaboration des plans sociaux consécutifs au désengagement de l'Etat des entités de la filière café,
- L'appui à la relance de la vente des actifs de l'Etat de la filière café,
- L'appui au réseau des producteurs de café,
- L'appui à l'opérationnalisation et fonctionnement de l'ARFIC et de l'Interprofession.

Restructuration du secteur sucre

Elle se fera à travers :

- L'élaboration de la stratégie de restructuration de la SOSUMO,
- La communication et sensibilisation sur la stratégie de privatisation de la SOSUMO,
- L'élaboration et communication du plan social consécutif au désengagement de l'Etat de la SOSUMO,
- Le renforcement du comité technique de suivi de la filière canne à sucre.

Privatisation du secteur Thé

Les activités prévues sont notamment :

- L'élaboration de la stratégie appropriée pour le désengagement de l'Etat de la filière après l'évaluation du patrimoine de la filière,
- La validation de la stratégie de désengagement,
- La communication et la sensibilisation sur la stratégie de privatisation de la filière,
- La mise en place de l'organe de régulation de la filière thé,
- L'élaboration et communication du plan social consécutif au désengagement de l'Etat de la filière thé,
- Le renforcement du comité technique de suivi des réformes de la filière.
- L'appui à l'organisation des théiculteurs.

Renforcement du SCEP

Le renforcement du SCEP se fera à travers :

L'amélioration du suivi des entreprises publiques (recrutement consultant, validation stratégie et lancement des appels d'offres),

- Le renforcement des capacités du SCEP par la formation des experts et l'acquisition des équipements,
- La communication sur la privatisation des entreprises publiques.

LES ACTIVITES DE LA TROISIEME COMPOSANTE

Les activités de la troisième composante seront réalisées à travers onze (11) sous-composantes : rédaction des codes, lois et textes d'application, communication/vulgarisation des lois, traduction des lois en anglais, renforcement du CEBAC, développement du cadre de concertation public-privé, renforcement du Bureau Burundais de Normalisation (BBN), renforcement du Ministère du Commerce, renforcement de la profession comptable, renforcement du Tribunal du Commerce, installation du système IT au Ministère des Finances, appui à la consolidation des réformes économiques.

Rédaction , traduction en anglais , Communication/vulgarisation des codes, lois et des textes d'application

- Rédaction, traduction et vulgarisation du code de Commerce, loi sur la concurrence, code des sociétés, code minier, code des investissements, code fiscal, loi sur les faillites ainsi que les textes d'application,
- Rédaction du cadre réglementaire sur le secteur de l'énergie, réglementation partenariat public-privé et code du Travail
- Vulgarisation du code civil, l'application de la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) et le TEC (Tarif Extérieur Commun)

Renforcement du CEBAC

- Renforcement des capacités du CEBAC par l'organisation des formations et séminaires d'information sur le CEBAC et appui logistique au CEBAC.

Développement du cadre de concertation public-privé

- Organisation des forums ;
- Appui à la Chambre Fédérale du Commerce et de l'Industrie du Burundi (CFCIB) à WISE (Women's Initiatives for Self-Empowerment) et AFAB (Association des Femmes Entrepreneurs du Burundi).

Renforcement du Bureau Burundais de Normalisation (BBN)

- Elaboration et Vulgarisation des normes,
- Renforcement des capacités du BBN par la formation du personnel et une assistance technique pour la préparation des normes.

Renforcement du Ministère du Commerce

- Formation des cadres du Ministère du Commerce et appui logistique,
- Appui à l'intégration du Burundi à l'EAC

Renforcement de la Profession comptable

- Formation des experts comptables par l'INTEC (Institut des Techniques Economiques et Comptables/France)
- Suivi des recommandations du Rapport sur le Respect des Normes et Codes

Renforcement du Tribunal du Commerce

- Appui à la maintenance de la base de données des litiges commerciaux,
- La formation à la réglementation commerciale.

Installation du système IT au Ministère des Finances

Il s'agit du cofinancement à travers le PSD à l'acquisition et l'installation du logiciel de gestion des impôts.

Appui à la consolidation des réformes économiques

- Renforcement du SIGEFI
- Appui à l'exploitation du Logiciel de gestion de la paie des fonctionnaires
- Mise en œuvre du plan de renforcement des capacités des Marchés Publics
- Appui aux institutions de contrôle des finances publiques
- Renforcement des capacités du système de production des statistiques économiques nationales
- Appui à l'élaboration du CSLP II.

**Les Projets PAGE et PSD
vous souhaitent les Meilleurs Vœux de Paix et de Prospérité
pour cette année 2012**